



Bienvenue sur l'espace commun DES de Gynécologie-Obstétrique IDF

Ce livret comporte :

- o Les textes officiels
- o Le programme précis déterminé par le CNGOF et l'AGOF
- o Les modalités d'évaluation
- o La liste des procédures à réaliser au minimum pour la formation par semestre :
 - un document à remplir en début de chaque stage comportant des objectifs de stage (théorique, pratique et scientifique) à remplir conjointement par le responsable du stage et l'interne
 - 4 documents à remplir par stage (attitudes, procédures chirurgicales, procédures obstétricales et échographie) à remplir par l'interne et par le tuteur
- o Deux documents de synthèse figurent à la fin du livret avec :
 - les procédures et actes techniques réalisés
 - les gardes effectuées

L'interne devra conserver dans un classeur ou dans son ePortfolio :

- les compte-rendus opératoires
- les compte-rendus échographiques
- les attestations de participation à des réunions pédagogiques (cours) ou scientifiques
- les attestations de présentation de communication dans des congrès publication